

Paris, le 19 septembre 2022



Madame Gaëlle Martinez  
Union syndicale Solidaires  
Déléguée générale fonction publique  
31 rue de la Grange aux belles  
75010 PARIS

à  
Monsieur Stanislas Guérini  
Ministre de la Transformation  
et de la Fonction publiques  
101 rue de Grenelle  
75007 — PARIS

**OBJET** : préavis de grève pour la journée du 29 septembre 2022

Monsieur le ministre,

L'Union syndicale Solidaires Fonction publique dépose un préavis de grève pour la journée allant du 29 septembre 2022 (de 0 h à 24 h).

Ce préavis concerne l'ensemble des personnels titulaires, stagiaires, contractuel-les et auxiliaires des trois versants de la fonction publique et des établissements publics (y compris ceux présentant un caractère industriel et commercial) ainsi que les personnels titulaires et non titulaires de droit public exerçant leurs fonctions dans les sociétés anonymes et les établissements d'enseignement privé.

Ce préavis concerne également tous les personnels travaillant dans les assemblées parlementaires.

Solidaires Fonction publique ne peut que constater que, dans un contexte d'inflation forte (flambée des prix de l'énergie, de l'alimentaire...), les agent-es publics n'ont bénéficié que d'une mesure modeste de revalorisation du point d'indice (3,5%) après 10 ans de gel. Leur pouvoir d'achat s'effrite jour après jour.

Le gouvernement laisse entrevoir les primes et l'intéressement comme autre piste dans le public comme dans le privé : pour Solidaires c'est non à la rémunération au mérite qui a pour conséquence d'accroître les inégalités sans résoudre la questions des rémunérations insuffisantes dans le secteur public qui génère des problèmes d'attractivité et d'insuffisance de recrutement. C'est au problème global de la rémunération du travail par un meilleur partage des richesses qu'il faut s'attaquer. Et dans la fonction publique, le travail n'est plus rémunéré à hauteur des qualifications, tandis que l'inégalité salariale F/H perdure, et que les contractuel-les sont utilisé-es comme ressources humaines cumulant précarité, bas salaires et flexibilité.

**Solidaires Fonction publique revendique :**

+ 85 points pour tout-es et une revalorisation conséquente du point d'indice

L'intégration des primes dans le traitement

L'indexation des salaires sur le coût de la vie

Des grilles de carrières linéaires revalorisées, notamment concernant les filières féminisées

La déclinaison de ces mesures pour les contractuel-les, qui doivent bénéficier aussi de plans de titularisation massifs.

Pour Solidaires Fonction publique, ces revendications revêtent un caractère d'urgence, nous attendons des mesures fortes indiciaires avant la fin de l'année 2022.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma parfaite considération.

Pour l'Union syndicale Solidaires Fonction publique



Gaëlle Martinez